

# INSTRUCTIONS POUR L'ANCRAGE DE L'ABRI

# TEMPO<sup>®</sup>

**Les Industries Iverco inc.**  
3265, rue Jules-Brillant  
Laval (Québec) H7P 6C9

1 888 836-7699  
abristempo.com

**DANGER** – NE PAS UTILISER DE BLOCS DE BÉTON POUR ANCRER L'ABRI.  
CETTE PRATIQUE N'EST PAS SÉCURITAIRE.

**MISE EN GARDE** – LES ANCRAGES CAVALIERS FOURNIS AVEC L'ABRI NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS QUE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE. SI L'ABRI EST PLACÉ SUR UN AUTRE TYPE DE SURFACE, D'AUTRES TYPES D'ANCRAGES DOIVENT ÊTRE UTILISÉS COMME IL EST SPÉCIFIÉ CI-DESSOUS. SI LES ANCRAGES CAVALIERS SONT UTILISÉS, IL EST NÉCESSAIRE DE PLANTER LES CLOUS EN X POUR S'ASSURER DE LEUR CAPACITÉ D'ANCRAGE.

## TYPE D'ANCRAGE À UTILISER SELON LE TYPE DE SOL

TYPES DE SOL	ANCRAGES À UTILISER
SURFACE ASPHALTÉE	Ancrages cavaliers ou Ancrages permanents à bascule ou Ancrages permanents à grappin.
BÉTON OU CIMENT	Ancrages permanents à bascule ou Ancrages permanents à grappin lorsque la dalle de béton ou de ciment a une épaisseur de 152mm (6 po) ou moins ou Ancrages à béton
PAVÉ UNI	Ancrages permanents à bascule ou Ancrages permanents à grappin
PIERRE CONCASSÉE, SOL ARGILEUX OU SOL SABLONNEUX	Ces types de sol fournissent une capacité de retenue moindre. Des ancrages permanents à bascule ou des pieux peuvent être utilisés. Au besoin, consulter un expert pour bien sécuriser au minimum recommandé ci-dessous.

## **NOMBRE D'ANCRAGES**

Les ancrages doivent être placés de part et d'autre de l'abri d'une façon symétrique. Deux (2) ancrages doivent être placés à une distance minimale de 305 mm (12 po) de chaque extrémité de l'abri. Des ancrages additionnels doivent être ajoutés entre les ancrages placés aux extrémités de l'abri de façon à ce que l'espacement entre chaque ancrage sur un côté de l'abri n'excède pas 3 m (10pi).

## **DISTANCES DE DÉGAGEMENT**

Lorsque possible, une distance de dégagement de 915 mm (3 pi) doit être maintenue entre l'abri et les bâtiments adjacents, de même qu'entre l'abri et les autres structures, y compris d'autres abris temporaires.

## **PIÈCES FACULTATIVES**

### **CÂBLES-GUIDES**

En supplément aux ancrages, il est suggéré de sécuriser l'abri à l'aide de quatre (4) câbles-guides installés si possible à un angle de quarante-cinq degrés (45°) à environ 915 mm (3 pi) de chaque coin de l'abri.

### **BANDES ANTIVENT**

Pour les toiles soudées, afin de minimiser le frottement de la toile sur la structure et d'augmenter la durée de vie de la toile, il est recommandé d'utiliser des bandes antivent. Deux bandes antivent sont recommandées pour les abris de 7,3 m (24 pi) et moins de longueur et trois bandes antivent sont recommandées pour les abris de plus de 7,3 M (24 pi) de longueur. Les toiles cousues à chaque section comportent des bandes d'attaches (antivent et anti frottement) à chaque arche, à l'intérieur de la toile.

### **AUTRES PIÈCES**

N'utiliser que les pièces recommandées par le fabricant. Ne pas modifier la configuration de l'abri.